

DATE : Le mercredi 22 mai 2024

HEURE : 19 H 00

LIEU : Local 161

**PRÉSENCES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Personnel enseignant	Présent(s)	Absent(s)	Membres parents	Présent(s)	Absent(s)
Isabel Girard	✓		Emmanuelle Tardif	✓	
Catherine Deschênes	✓		Véronique Brouillette	✓	
Benoit Bisson	✓		Carl Simard	✓	
Mélanie Lussier		✓	Jessica Girard Landry		✓
<b>Personnel enseignant substitut</b>			Céline Huot	✓	
Annie Longtin		✓	Émilie Poirier	✓	
Mylène Fortin	✓		<b>Membres parents substitués</b>		
<b>Personnel de soutien</b>			Viviana Del Rio		✓
Fany Lévesque	✓		Mina Moussa		✓
<b>Service de garde</b>			<b>Membres de la communauté</b>		
Rachel Poirier	✓		Vacant		✓
<b>La direction</b>					
Sophie Tougas	✓				
Isabelle Hammarrenger	✓				

**1. Mot de bienvenue et vérification du quorum**

Mesdames Tougas et Poirier souhaitent la bienvenue aux membres.

**2. Question du public**

Aucun public.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
**(CÉJL.23-24.394)**

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Mylène Fortin d'adopter l'ordre du jour du 22 mai 2024.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
**4. Suivi et adoption du procès-verbal de la séance du 24 avril 2024**
**(CÉJL.23-24.395)**

IL EST PROPOSÉ PAR Isabel Girard, avec la correction des coquilles soumises, d'adopter le procès-verbal du 24 avril 2024.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
**5. Budget initial de fonctionnement et du conseil d'établissement**
**(CÉJL.23-24.396)**

Mme Tougas présente le budget initial pour Jean-Leman pour l'année scolaire 2024-2025. En résumé, notre clientèle est légèrement en baisse, ce qui a un impact sur les allocations reçues. Il est à noter que les revenus seront modifiés, puisque les cahiers d'activités ne seront plus achetés et facturés par l'école à compter de 24-25 (détails à venir dans les prochains sujets de la présente rencontre). Au budget révisé à l'automne, les sommes pour le préscolaire 4 ans seront ajoutées, notamment en ce qui a trait aux subventions pour les enfants ainsi que les sommes dédiées pour le volet parents.

IL EST PROPOSÉ PAR Isabel Girard d'adopter le budget initial de fonctionnement et du conseil d'établissement pour l'année scolaire 24-25.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**6. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2024-2025 (CÉJL.23-24.397)**

Mme Hammarrenger présente la version révisée du plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour 24-25.

IL EST PROPOSÉ PAR Émilie Poirier d'adopter le plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour 24-25.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**7. Encadrement des frais chargés au parents (CÉJL.23-24.398)**

Mme Hammarrenger présente les nouvelles modalités pour l'achats des cahiers d'activités, qui seront désormais ajoutés aux listes de fournitures scolaires que doivent se procurer eux-mêmes les familles. Pour cette raison, les frais chargés aux parents par l'école seront diminués, puisque les cahiers d'activités ne seront plus facturés via l'école. Il est donc proposé que le montant maximum pour l'ensemble des documents obligatoires visés soit de 65\$. Le montant maximum pour l'ensemble des activités éducatives qui ne sont pas obligatoires à la formation est de 100\$. Ce montant exclu les classes neiges ou les classes vertes.

IL EST PROPOSÉ PAR Émilie Poirier d'approuver l'encadrement des frais chargés aux parents.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**8. Contributions financières exigées (à l'exception des groupes multi-âge du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle et de la maternelle 4 ans) (CÉJL.23-24.399)**

Tel que mentionné, les contributions financières exigées sont moins importantes, puisque les cahiers d'activités ne figurent plus sur ces listes, puisqu'ils ne seront plus commandés et facturés par l'école. Le parent aura la responsabilité de se les procurer. La liste des contributions financières exigées pour chacun des groupe classe est déposée, à l'exception des listes des groupes mentionnés en titre qui seront déposées à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Tardif d'approuver les contributions financières exigées.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**9. Listes des fournitures scolaires (CÉJL.23-24.400)**

Les listes des fournitures scolaires pour chacun des groupes est déposée, à l'exception des groupes multi-âges du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle ainsi que le groupe de préscolaire 4 ans, pour qui la liste sera approuvée à la prochaine séance du conseil d'établissement. La liste des cahiers d'activités apparaît dorénavant sur ces listes, avec le numéro ISBN exact. Puisqu'il s'agit d'un changement d'habitude, des communications devront être produites par l'école afin d'explicitier clairement les endroits où se procurer ces cahiers Afin de respecter les encadrements légaux, l'école fournira trois endroits différents où les cahiers seront disponibles (2 commerces et une possibilité en ligne).

Les membres du conseil suggèrent que des images soient ajoutées aux listes d'effets scolaires afin de bien supporter les choix pour les cahiers d'écriture (ex. : les types d'interlignes). Toutefois, les membres de l'administration de l'école informent qu'il n'est pas possible d'ajouter des images directement sur les listes de fournitures scolaires, mais l'école regardera si elle peut produire des feuilles complémentaires avec des images.

Il est également suggéré que le mot « obligatoires » soit ajouté après « cahiers », afin que les familles comprennent bien que ces achats sont incontournables. De plus, il est également rappelé qu'une communication efficace devra appuyer cette gestion du changement. Il serait intéressant d'envoyer le « brouillon » de la communication aux membres du C.É. afin que ces derniers puissent donner leur avis quant à la clarté des informations qui s'y trouvent.

Il est également noté que les fournitures scolaires en lien avec l'éducation physique devraient être intégrées à la liste globale et non pas être mises dans une catégorie à part pour éviter les mélanges ou les oublis.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Émilie Poirier d'approuver les listes des fournitures scolaires pour 24-25.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**10. Proposition d'une activité de financement (course Jean-Courage, fonds à destination spéciale) (CÉJL.23-24.401)**

Le projet de campagne de financement en lien avec la course Jean-Courage est présenté aux membres du conseil d'établissement. La plateforme CanaDon sera utilisée afin de récolter les dons en ligne. La plateforme conserve 4% des sommes amassées, mais produit automatiquement tous les relevés d'impôts en lien avec les dons.

À la dernière rencontre du conseil d'établissement, il avait été suggéré d'expliquer davantage ce qui est fait avec les sommes amassées pour la cour d'école. Mme Hammarrenger présente un tableau des réalisations de 23-24, des coûts liés à l'entretien de la cour d'école ainsi qu'au maintien des jeux ainsi que les souhaits pour l'avenir. Il est proposé que ces informations soient traduites via une infographie. Mme Brouillette se propose avec de créer l'infographie avec la plateforme Canva.

La campagne de financement sera lancée le lundi 27 mai prochain.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Isabel Girard d'approuver la campagne de financement Jean-Courage en lien avec la course école.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**11. Proposition d'une activité de financement par le conseil d'établissement 2024-2025 (fonds destination spéciale)**

**(CÉJL.23-24.402)**

Mme Poirier présente une campagne de financement qui serait lancée l'an prochain, soit le retour de la vente des produits d'entretien ménager de Planette. Mme Poirier suggère que la campagne de financement soit lancée dès septembre. Mme Huot propose plutôt que la campagne soit lancée en octobre, car les familles ont parfois beaucoup de frais en septembre, en lien avec la rentrée scolaire.

Par la suite, les membres du conseil discutent au sujet de la répartition des campagnes de financement en cours d'année. Traditionnellement, la course Jean-Courage a lieu en octobre, puisqu'elle est en lien avec l'activité de cross-country vécue via le sport scolaire du CSSDGS par les élèves. Puisqu'il est préférable que cette course (qui est faite en lien avec une campagne de financement) ait lieu en octobre, il serait donc mieux que la campagne de financement Planette soit plus au printemps (mars). Il n'y a pas à l'heure actuelle d'autre campagne de financement prévue pour 24-25.

Voici le lien : <https://planette.ca/pages/campagne-de-financement>

IL EST PROPOSÉ PAR Benoit Bisson de tenir une campagne de financement avec les produits Planette au printemps 2025.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**12. Autres sujets :**

**12.1 Mot du délégué du comité de parents**

M. Simard résume les dernières rencontres des comités de parents. Il a notamment été question de l'augmentation de clientèle dans le secteur Ouest, de conférences pour les parents, d'un retour sur la soirée des bénévoles, du calendrier des rencontres du comité de parents pour 24-25, de discussions au sujet des prises de décision en cas de tempête, de discussions sur l'éclipse ainsi que des échanges au sujet d'uniformes scolaires dans certains milieux.

**12.2 Mot des parents**

Mme Poirier présente que les enseignantes de qui elle a soumis la candidature recevront un prix de reconnaissance en lecture, décerné par le ministère de l'Éducation. Il s'agit de mesdames Catherine Deschênes, Marilyn Peltier et Audrey-Ann Poulin. Mme Poirier souligne l'engagement de ces enseignantes pour développer l'intérêt de la lecture, notamment via leur projet de salon du livre. Elles participeront à une soirée de remise de prix au Lion d'Or le 3 juin prochain. Félicitations ! Il est suggéré que cet accomplissement soit souligné dans l'Info-parents ainsi que dans les médias locaux. Mme Poirier s'offre même pour rédiger l'article.

Sur un autre ordre d'idées, les parents rappellent que l'école devrait demander à la Ville de Candiac de ne pas tondre le gazon dans le parc Fernand-Séguin lors de la journée de la rentrée scolaire.

Certains parents suggèrent également que pour la semaine des services de garde, la communication avec les familles aurait pu être améliorée pour les activités d'envergure telle que la collation familiale. Par exemple, un rappel en début de semaine aurait pu permettre à plus de familles d'y prendre part. L'information s'est perdue dans les communications.

### 12.3 Mot des enseignants

Les enseignants mentionnent un coup de cœur pour le mentorat en littérature offert par des collègues. Les enseignants partagent leurs pratiques au reste de l'équipe-école et ce réseautage est très apprécié. Il s'agit d'une occasion de développement professionnel.

Un coup de cœur est également donné pour l'activité de découverte de karaté sportif vécue le 22 mai dernier en après-midi avec les élèves de 3<sup>e</sup> année. Les autres élèves de l'école le vivront le 29 mai en avant-midi. Karaté sportif Candiac offre cette initiation gratuitement à l'école dans le cadre du mois de l'activité physique.

### 12.4 Mot du service de garde

Mme Rachel souligne un coup de cœur pour l'activité de « party mousse » dans le cadre des activités de la semaine des services de garde. Cette activité a été appréciée de tous et est définitivement à refaire. Cette activité aurait également pu être jumelée avec la collation familiale.

Il est à ce moment nommé par madame Huot qu'il serait intéressant d'avoir plus d'opportunités pour les parents de venir à l'école. Il est suggéré que les offres de bénévolat soient annoncés plus à l'avance afin de faire en sorte que davantage de parents puissent se libérer.

Mme Rachel informe que les éducateurs du service de garde ont suivi une formation « Je goûte, j'apprends. » qui met l'accent sur certaines valeurs en lien avec la gestion saine des repas.

Un retour est également fait par Mme Rachel au sujet de l'heure d'ouverture du service de garde. Les appels aux parents qui utilisent parfois le service de garde avant 7h ont été faits et tous ont bien accueilli le changement. Il est suggéré d'écrire également aux parents substitués sur le C.É. afin de les informer des conclusions de la situation.

### 12.5 Mot de la direction

#### 12.5.1 Recommandation de la mise en place d'un OPP pour 24-25

Il est suggéré qu'il n'y ait pas d'OPP (Organisme de participation des parents) pour l'année 24-25 à Jean-Leman.

#### 12.5.2 La sécurité aux abords de l'école

La direction a relancé les policiers, notamment pour la circulation sur la rue Chambord. Les deux personnes au débarcadère voient beaucoup d'incidents dangereux en lien avec la circulation automobile sur cette rue, notamment des parents qui font des virages en « u ».

Mme Poirier informe qu'il faut préciser les demandes auprès de la Ville et des policiers. À titre d'exemple : nous souhaitons que soit installée une affiche « aucun virage en U ».

#### 12.5.3 Consultation en lien avec la date de l'assemblée des parents (août 2024)

Toutes les rencontres de parents auront lieu le 27 août 2024. Il y aura deux blocs de rencontre, soit de 18 h 00 à 18 h 45 et de 18 h 45 à 19 h 30. Cela aura pour effet de déposer le matériel scolaire dans les classes à l'avance et de rencontrer l'enseignant de l'enfant avant la rentrée scolaire. Le service de garde sera également sur place. L'assemblée générale des parents pourrait donc avoir lieu cette même journée à 19 h 30.

Il est suggéré que les enseignants rappellent la tenue de l'assemblée générale des parents à la fin de leur rencontre afin que tous aient l'information.

#### 12.5.4 Organisation scolaire 2024-2025

Il y a eu un changement avec l'organisation scolaire présentée au dernier C.É. . Il y a un groupe de moins au 2<sup>e</sup> cycle et une classe multi-âge supplémentaire (3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> année) dans ce cycle.

Mme Hammarrenger informe également les parents qu'une activité camion de crème glacée sera offerte le 31 mai prochain. Un courriel sera envoyé sous peu pour offrir un choix de remplacement aux enfants pour qui des allergènes seraient présents dans les produits offerts.

Il est également mentionné que deux activités de fin d'année sont prévues, soit une heure de jeux gonflables par groupe le mardi 18 juin ainsi qu'une grande fête de fin d'année le jeudi 20 juin. Dans les deux cas, une demande de bénévoles sera transmise à tous dans les premiers jours de juin.

#### 16. Correspondance de la présidente

Aucune correspondance.

#### 17. Bilan de la rencontre

Tout a été agréable.

#### 18. Date de la prochaine rencontre : le 10 juin 2024

Il est suggéré de débiter à 18 h 30 et de partager un repas. Un choix de repas sera communiqué quelques jours avant la prochaine séance.

#### 19. Levée de la séance

Mme Rachel Poirier propose la levée de l'assemblée à 21h00.

---

Madame Émilie Poirier, présidente

---

Sophie Tougas, directrice